



50-2023

DELIBERATION N°5
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 3 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Absents excusés : 3

L'an deux mil vingt-deux, le 3 juillet 2023, à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué **s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : le 29 juin 2023

Présents : Odile PINTURIER, Didier CHAMBON, Jean LESQUIR, Frédéric MILLET, Marie-Claire JASSERAND, Sa Isabelle BRUNEL, Julien DELHEUR, Elisabeth LAFANECHERE, Hervé DUQUESNE, Didier MASSACRIER, Christophe VACHERON, Valérie GUILLAUME.

Absents excusés : Sylvie DALLERY (pouvoir F. MILLET) Sandrine MARECHET, Serge LOMBARDIN.

Secrétaire de séance : Marie Claire JASSERAND

Objet : dénonciation de la convention adhésion aux prestations hygiène et sécurité

Vu la délibération du 8 mars 2022 d'adhésion au service hygiène et prévention du centre de gestion de la Loire

Vu le souhait de simplification de cette offre de service pour une offre avec une approche plus globale e la santé et de la prévention de risques au travail.

Vu le dossier présenté, M. le maire invite le conseil municipal à délibérer à autoriser le maire à dénoncer cette convention.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de dénoncer la convention.

13 voix sur 13 voix exprimées

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Maire, Frédéric MILLET,

A blue ink signature of Frédéric Millet, written over a circular official stamp of the commune of Saint-Georges-Haute-Ville.

La secrétaire, Marie Claire JASSERAND

A blue ink signature of Marie Claire Jasserand.

Le maire atteste que la présente délibération sera

Publiée et mise en ligne à compter du 13 /07/2023

Transmis au représentant de l'Etat le : 11 /07/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202285-20230703-delib5cm92023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023